

**FCP de droit français**

**EQUILIBRIUM INFINITY  
GLOBAL**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2025

**Société de Gestion : RICHELIEU INVEST  
Dépositaire : Caceis Bank  
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit**

RICHELIEU INVEST - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	10
4. Certification du Commissaire aux Comptes	14
5. Comptes de l'exercice	18
6. Annexe(s)	45
Caractéristiques de l'OPC	46
Information SFDR	49

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Aucun changement substantiel intervenu depuis sa création (le 23/08/2024) jusqu'au 31/12/2025 hormis le changement de dénomination sociale de la SGP en Richelieu Invest.

## 2. RAPPORT DE GESTION

### Janvier 2025

Ce début d'année 2025 aura été mouvementé tant il s'est passé de choses au mois de janvier : les tweets de Trump envers le Canada et le Mexique, son investiture au Capitole, les taux longs américains atteignant de nouveaux sommets, la nomination d'un nouveau Premier ministre en France, la baisse des taux directeurs en Europe de 0,25%, ou encore l'émergence aux yeux du monde de la start-up chinoise Deep Seek, qui a lancé un modèle open source R1 surpassant les modèles occidentaux tels qu'OpenAI.

En termes de performances boursières, on note la surperformance notable de l'Europe par rapport aux États-Unis et à l'Asie. En effet, le Stoxx 600 est en hausse de 6,30% (même 7,72% pour le CAC 40, qui revient de loin après les turbulences politiques de 2024), tandis que le S&P progresse à peine de 2,08% en euros et que le MSCI Emerging Markets affiche une hausse de 1,11% en euros. Les périodes de publications ont battu leur plein, notamment dans le secteur du luxe. De bonnes surprises ont été enregistrées sur des titres comme Richemont, Brunello Cucinelli et Burberry, tandis que LVMH a déçu un marché qui en attendait davantage.

En termes sectoriels :

Aux États-Unis : la consommation discrétionnaire (+4,39%), les services de télécommunications (+8,98%) et les financières (+6,40%) affichent des performances positives, contrairement au secteur technologique (-2,93%).

En Europe : les banques (+9,51%), les services financiers (+9,66%) et le secteur industriel (+6,61%) enregistrent les plus fortes hausses. Les services aux collectivités (+1,36%), l'immobilier (+3,03%) et les voyages et loisirs (+2,69%) ferment la marche.

Du côté des banques centrales, comme largement anticipé, la FED n'a pas baissé ses taux lors de sa réunion du 29 janvier et marque donc une pause après trois baisses successives en septembre (50 bps), novembre (25 bps) et décembre (25 bps). Le communiqué indique que l'inflation reste élevée et ne mentionne plus que des progrès ont été réalisés sur ce front. La BCE a procédé à sa cinquième baisse de taux de 25 bps, portant le taux de dépôt à 2,75%, tout en restant confiante dans le retour de l'inflation à son objectif : « Le processus de désinflation est en bonne voie. La hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfices amortissent en partie leur incidence sur l'inflation. »

### Février 2025

La tendance qui s'est dessinée en janvier s'est poursuivie en février, avec des marchés actions européens qui continuent de creuser l'écart avec les États-Unis : le S&P a abandonné 1%, en grande partie à cause des Magnificent 7, tandis que le marché européen a gagné +3,63% (le CAC 40 étant en hausse de +2,04%). Les résultats des entreprises ont été bons dans l'ensemble, les Allemands ont voté, Trump a signé 45 décrets en février, et les perspectives de cessez-le-feu en Ukraine sont proches.

Ce que l'on retiendra de ce mois de février, c'est surtout l'incertitude grandissante aux États-Unis, au gré des déclarations et mesures de Donald Trump, dont les investisseurs craignent les effets néfastes sur la croissance future du continent. En effet, les annonces du président américain contre le commerce global (les droits de douane), les relations internationales, la régulation ou encore la réduction drastique des effectifs au sein de l'administration fédérale ont fait baisser les marchés actions américains en février (le Nasdaq enregistrant sa plus forte baisse mensuelle depuis avril 2024), affichant depuis le début de l'année une hausse de seulement 0,97% (en euro). Le marché américain voit principalement ses valeurs technologiques fortement corrigées, sans discrimination, alors que des questions émergent sur le retour sur investissement des dépenses liées à l'IA.

D'un autre côté, alors que l'Europe connaît une croissance molle et a dû (ou doit) faire face à des instabilités politiques, le MSCI Europe gagne près de 10% depuis le 1er janvier. En effet, les espoirs de cessez-le-feu en Ukraine, la baisse des taux de la BCE enclenchée en ce début d'année et qui devrait perdurer, ainsi que le résultat des élections allemandes ouvrant la voie à une coalition favorable à la croissance et aux dépenses, sont autant d'atouts profitant actuellement à la zone européenne.

En termes sectoriels, aux États-Unis, la consommation discrétionnaire et les services de télécommunications baissent respectivement de 9,42% et 6,3%, tandis que les secteurs de la consommation de base (+5,59%), des financières (+1,28%) ou encore de la santé (+1,37%) sont en hausse. En Europe, les banques (+12,81%, après +9,51% en janvier), l'assurance (+5,04%) et la construction (+4,57%) tirent le marché vers le haut. Les médias (-5,25%) ferment la marche.

## Mars 2025

Le découplage entre l'Europe et les Usa qui avait commencé sur les deux premiers mois de l'année, s'est creusé en Mars : le Stoxx 600 a perdu 3.72%, le Cac 40 - 3.86% tandis que le S&P, 9% (en euros). L'Europe creuse donc l'écart avec les US augmentant le gap en sa faveur de 14% (en euros) sur l'année. Les raisons de cette surperformance européenne sont multiples : les tarifs douaniers de Trump, le vote du plan de stimulus allemand ou bien encore les discussions sur les dépenses de défense en Europe (on parle de 800 Milliards d'euros). Sur le mois, les bourses asiatiques ont également pâti des tarifs douaniers et tout particulièrement la Chine avec le Hang Seng qui abandonne 2.5%.

Ce mois de Mars aura marqué une continuité dans la politique de Trump et ses déclarations. Alors que l'on savait pour les tarifs américains sur la Chine, le Canada et le Mexique, on ne savait pas encore à quelle sauce l'Europe allait être mangée. Les investisseurs attendaient donc le 2 avril pour avoir les détails sur les tarifs sur l'Europe, mais le président américain n'a pas attendu et préannonce des droits de douane de 25% sur les importations de voitures, à compter du 3 avril. En Allemagne, on notera que le parlement a voté en faveur d'un package fiscal de 500bn proposé par le futur chancelier Friedrich Merz : Ce plan est historique puisque rien d'aussi majeur n'avait été voté depuis la réunification de l'Allemagne.

En termes sectoriels en Europe, les secteurs de la consommation discrétionnaire comme l'automobile en baisse de 10.86%, la technologie (-7.73%) ou bien encore la santé, sont parmi les pires performers sur le mois, à contrario du secteur de l'énergie ou des services ou collectivités. Au Us, c'est la même image en termes de performance sectorielle qui prédomine : les secteurs de la technologie (-8.83% en \$), de la consommation discrétionnaire (-8.91% en \$) sont en baisse, tandis que le secteur de l'énergie est en hausse (+3.85% \$) tout comme le secteur des services aux collectivités (+0.3% \$).

Sur la partie obligataire, après leur baisse de février, les taux longs (10 ans) se sont stabilisés à 4,21% aux Etats-Unis en mars (0 pb de changement). En revanche en Europe, les annonces de Friedrich Merz (plans d'investissement dans les infrastructures et augmentation des dépenses de défense) ont provoqué une hausse généralisée de plus de 30 points de base des rendements souverains à 10 ans : le bund est passé de 2,41% à 2,75%, l'OAT de 3,14% à 3,45%.

## Avril 2025

En avril, les marchés financiers ont été marqués par une volatilité accrue, principalement due aux incertitudes liées aux politiques commerciales américaines et aux perspectives économiques mondiales. La majorité des indices mondiaux ont subi le vent de panique qui a fait suite au « Liberation Day » le 2 avril : les marchés corrigeant avant et après cette annonce de manière prononcée. Cependant, au fur et à mesure du mois, les pressions vendeuses se sont atténuées, à la suite de différentes annonces émanant de la Maison Blanche se voulant rassurantes qu'en a un apaisement des tensions commerciales (la plus importante, étant une pause de 90 jours sur les tarifs imposés par Donald Trump), ou bien encore, un début de saison de publications de résultats d'entreprises plutôt bien orientée.

Les marchés obligataires ont également été influencés par les incertitudes économiques et cela principalement aux Etats Unis, où le taux du Treasury à 10 ans, a atteint 4,49% mi-avril (clôture à 4.16%), en raison des préoccupations liées aux politiques tarifaires et à une possible stagflation : Ce mouvement de défiance envers les actifs américains aurait été selon certaines sources à l'origine de la volte-face de D.Trump. Dans le même temps, on notera certaines statistiques économiques plutôt bien orientées outre-Atlantique (créations d'emplois, progression modérée des salaires et des prix), quand d'autres déçoivent, comme le PIB enregistrant une contraction de 0,3% au premier trimestre. Le secteur manufacturier américain a quant à lui continué de se contracter, avec un indice PMI de 48,7 en avril, son plus bas niveau depuis cinq mois. L'inflation dans la zone euro est restée stable à 2,2%, légèrement au-dessus de l'objectif de la BCE, en raison de la hausse des prix des services.

Les performances sectorielles ont été hétérogènes en avril. A titre d'exemple, en Europe, le secteur de l'énergie a été le plus touché, avec une baisse de 10,9%, en raison de la baisse des prix du pétrole et des incertitudes sur la demande mondiale. Aux États-Unis, le secteur de la technologie a légèrement progressé porté par les bonnes publications des MAG7 dont Alphabet, Meta et Microsoft.

## Mai 2025

En mai, les marchés financiers ont été portés par un regain d'optimisme et poursuivi leur rebond en vigueur depuis le 09 avril, alimenté par des avancées significatives sur le front commercial. Le mois a débuté avec l'annonce d'un moratoire de 90 jours entre les États-Unis et la Chine, suspendant temporairement l'application de nouveaux droits de douane. Parallèlement, des discussions constructives ont été engagées entre Washington et Bruxelles, visant à désamorcer les tensions commerciales transatlantiques. Ces éléments ont contribué à apaiser les craintes des investisseurs et à soutenir les marchés actions d'autant plus que nous avons assisté à une bonne saison de résultats des entreprises au T125. Les révisions haussières des croissances bénéficiaires, en particulier aux États-Unis mais aussi en Europe, ont été un moteur fondamental de la performance des bourses d'actions sur la période récente.

Si le mouvement a bénéficié à toutes les zones géographiques, les marchés US ont enregistré leur meilleur mois de Mai depuis 35 ans, +6.35%. Le Stoxx 600 a quant à lui progressé de 4,5 % sur le mois, le CAC, de 3.9 %. En Asie, le Hang Seng a enregistré une hausse de 5,2 %. À noter, que le mouvement de dépréciation du dollar s'est interrompu.

Les marchés obligataires quant à eux, ont été influencés par des tensions croissantes autour du budget américain et de la dette fédérale. Le rendement du Treasury à 10 ans a atteint 4,58 % mi-mai, avant de se stabiliser à 4,41 % en fin de mois. Les préoccupations concernant la soutenabilité de la dette américaine ont été ravivées par l'adoption d'un budget augmentant les déficits et par des avertissements de responsables financiers sur les risques d'une éventuelle défaillance lors des adjudications de bons du Trésor. Sur le plan macroéconomique, les États-Unis ont enregistré une contraction du PIB de 0,2 % au premier trimestre, principalement en raison d'une hausse des importations en anticipation de l'adoption des nouvelles taxes. En zone euro, l'inflation est restée stable à 2,2 %, soutenue par la hausse des prix des services.

Du côté des banques centrales, la Fed a maintenu une posture prudente, signalant une ouverture à des baisses de taux en fonction de l'évolution des tensions commerciales. La Banque centrale européenne (BCE) devrait abaisser une nouvelle fois ses taux directeurs lors de sa réunion du 5 juin prochain, marquant ainsi la huitième réduction en l'espace d'un an. Cette orientation monétaire s'inscrit dans un contexte de croissance modérée et de ralentissement de l'inflation vers l'objectif de 2%.

### Août 2025

Le mois d'août s'est inscrit dans un climat contrasté sur les marchés financiers. Aux États-Unis, le S&P 500 a enregistré une hausse de 2.03% en \$ (-0.41% en euro). En Europe, la performance du Stoxx 600 est restée modeste (+0,52%), dans un contexte de croissance atone et de tensions persistantes sur les taux. Les marchés émergents ont connu un repli marqué (-1,19% via le MSCI Emerging Markets en euro), pénalisés par la faiblesse de la demande chinoise et une aversion au risque accrue. À l'inverse, le Japon s'est nettement distingué avec une surperformance notable (+4,46% pour le MSCI Japan en euro), soutenue par des flux acheteurs significatifs et une dynamique macroéconomique favorable. Sur le plan des devises, le dollar a enregistré une baisse conséquente de -2,37% sur le mois.

Le contexte géopolitique a également pesé sur les marchés, avec deux événements majeurs : la rencontre bilatérale entre Donald Trump et Vladimir Poutine, suivie d'un sommet trilatéral réunissant les dirigeants européens, Trump et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Si le conflit en Ukraine reste actif, les États-Unis ont durci leur position, imposant de nouvelles contraintes directes à la Russie, et exerçant une pression accrue sur l'Inde via des droits de douane de 50% sanctionnant ses importations de pétrole russe. Ces tensions alimentent une incertitude persistante sur les marchés de l'énergie et les équilibres diplomatiques.

Du côté des banques centrales, Jerome Powell a pour la première fois évoqué la possibilité d'une baisse des taux directeurs de 25 points de base, citant les risques croissants pesant sur l'emploi. Cette inflexion dans le discours a soutenu dans la foulée les marchés actions, tant aux États-Unis qu'en Europe. Toutefois, il a rappelé que toute décision dépendra de la résilience de l'économie américaine, laissant les investisseurs dans l'attente de la réunion du 17 septembre. Les taux longs américains se sont légèrement détendus, le 10 ans passant de 4,37% à 4,22%. Ce climat monétaire plus souple est néanmoins assombri par les tensions politiques entre Trump et la Réserve Fédérale Américaine. Lisa Cook, gouverneure de la Fed, fait l'objet d'attaques répétées de Donald Trump, et a engagé une procédure juridique en réponse, ravivant les inquiétudes sur l'indépendance de la banque centrale. En Europe, la BCE ne devrait pas bouger ses taux lors de sa réunion du 11 septembre. La situation française suscite des préoccupations croissantes. L'écart entre l'OAT française et le Bund allemand s'est creusé de 11 points de base, atteignant 80pb après les annonces budgétaires de François Bayrou. Le risque spécifique français s'est accru au point que l'écart avec l'Italie est désormais nul, reflétant une instabilité politique notable, alors que les autres pays européens restent relativement stables.

Du côté des publications, les résultats des « Sept Magnifiques » se sont révélés solides, avec Nvidia en tête, illustrant l'enthousiasme persistant autour de l'intelligence artificielle. Les hyperscalers continuent de capter l'attention des investisseurs, en dépit des avertissements de Sam Altman sur les risques d'une potentielle bulle dans le secteur de l'IA. La saison de résultats aux États-Unis s'est globalement avérée positive, marquée par une croissance des BPA (bénéfices par actions) de 12.3 sur le trimestre avec 80% de surprises positives. En Europe, les résultats ont globalement dépassé les attentes, mais la réaction du marché a été plus nuancée : selon une étude de Goldman Sachs, la sous-performance des titres du Stoxx 600 ayant publié des résultats inférieurs aux prévisions a atteint son plus haut niveau depuis 2005.

## Septembre 2025

Le mois septembre aura vu les marchés financiers évoluer sur une pente ascendante avec une majorité des places financières en hausse. Aux États-Unis, le S&P 500 a enregistré une hausse de 3.64% en \$ (3.14% en euro), affichant ainsi sa meilleure performance pour un mois de septembre depuis 15 ans. En Europe, la performance du Stoxx 600 est de +1.54% tandis que les marchés émergents se distinguent tout particulièrement avec une hausse de 7.17% en \$ (9ème mois consécutif de progression avec une baisse du dollar leur étant favorable). Pour la première fois depuis le début de l'année, le S&P est repassé (de justesse) devant le Stoxx 600 en performance (+14% vs +13%).

Du côté des entreprises, on notera les bons résultats d'ORACLE qui a vu sa capitalisation boursière s'envoler de +\$300 milliards (de \$600 à \$900m) en une seule séance, ce qui n'avait été vu qu'une seule fois dans l'histoire, l'année dernière avec Nvidia (+\$329m). De son côté, ASML a rallié de +30% sur le mois : le partenariat NVIDIA/INTEL devrait bénéficier aux équipementiers des semi-conducteurs et de plus, elle a bénéficié de relèvement d'opinion de broker comme Morgan Stanley.

Du côté des banques centrales, la Fed a baissé ses taux de 0.25%. Powel, suivant cette baisse, insista que rien n'est écrit à l'avance sur les prochaines décisions et que les choix à venir seront difficiles. Quoiqu'il en soit, le marché anticipe une nouvelle baisse des taux en Octobre à hauteur de 91%. En Europe, la Présidente de la BCE affirme que « la politique de désinflation est désormais achevée », mais que les risques économiques persistent. Comme indiqué lors de ses dernières parutions, Christine Lagarde maintient que la BCE a atteint un taux neutre, qui permet de maintenir les niveaux d'inflation stables.

Les taux longs américains se sont détendus jusqu'à mi-septembre pour toucher moins de 4%, puis, sont repartis à la hausse pour clôturer sur des niveaux de 4.15%. Même tendance en Europe, où les taux ont commencé par se détendre puis se retendre dans un second temps : le 10 ans Allemand clôturant sur des niveaux de 2.71%.

## Octobre 2025

Le mois d'octobre a été marqué par une progression des marchés financiers, avec une majorité des places boursières en territoire positif. Les États-Unis enregistrent une hausse pour le sixième mois consécutif (S&P +2,34% en dollar et +4,41% en euro), tandis que l'Europe progresse pour le quatrième mois d'affilée (MSCI Europe +2,55%, avec +2.85% pour le Cac 40, qui signe sa meilleure performance depuis janvier). Cependant, la première partie du mois a été marquée par des pics de volatilité et une correction sur le marché américain, dans un contexte de retour du risque crédit, avec une multiplication des annonces de faillites et d'insolvabilité. À noter la très bonne performance du marché japonais (+7,85% en yen et +5,49% en euro), alors que le marché chinois recule de 1,86% en euro. Le dollar s'est apprécié de 1,70% par rapport à l'euro sur le mois.

Les métaux précieux, y compris l'or, ont prolongé leur rallye haussier en début de mois, avant de se replier : l'onze d'or a atteint un pic à 4 356 \$ en cours de mois.

Du côté des banques centrales, aucune surprise majeure n'est à signaler. La Réserve fédérale américaine a abaissé ses taux directeurs de 25 points de base, conformément aux anticipations du marché. Toutefois, Jerome Powell a tempéré l'enthousiasme des investisseurs en indiquant qu'une nouvelle baisse en décembre est loin d'être une « conclusion inévitable ». Cette communication reflète également les effets du shutdown budgétaire : en l'absence de statistiques économiques, il est difficile d'évaluer précisément la situation de l'économie américaine. La Banque centrale européenne, quant à elle, maintient sa politique de statu quo, poursuivant sa stratégie « data dependent », dans un contexte où les chiffres du PIB ont dépassé les attentes. Les taux longs américains se sont détendus jusqu'aux commentaires de Jerome Powell, qui ont atténué les anticipations de nouvelles baisses de taux cette année. Le taux à 10 ans américain clôture à 4,08%. Même tendance en Europe, où les taux ont d'abord reculé avant de se raffermir : le 10 ans allemand termine à 2,63%. Sur les marchés actions, la saison des publications trimestrielles a battu son plein. Parmi les résultats marquants, on note la performance exceptionnelle d'Alphabet (+15.6% en dollar), qui a largement dépassé les attentes du consensus, avec une croissance de son chiffre d'affaires de 16% sur un an, portée par une forte demande dans le cloud et l'intelligence artificielle. Le secteur de l'intelligence artificielle continue par ailleurs de susciter un engouement remarquable. Les annonces de partenariats stratégiques se multiplient, alimentant l'enthousiasme des investisseurs et contribuant à dynamiser le secteur.

## Novembre 2025

Le mois de novembre a été marqué par une disparité des performances sur les places financières : l'Europe termine en légère hausse de 0.94%, une performance qui contraste avec la performances du marché Américain (-0.44% en euro et +0.25% en \$) et Émergent (-3.05%) notamment. Aux USA, la fermeture la plus longue de l'histoire de l'administration américaine, les inquiétudes liées à la valorisation élevée des grandes entreprises technologiques et le ton moins accommodant de la Fed sur une future baisse des taux, ont initialement secoué les marchés boursiers américains en novembre. Puis, la forte hausse des anticipations d'une baisse des taux en décembre a entraîné un rebond spectaculaire du S&P 500 au cours de la dernière semaine du mois (+4.10% entre le 20/11 et le 29/11). En devises locales, le S&P progresse pour le 7ème mois consécutif.

Du côté obligataire, la fin du shutdown le plus long de l'histoire américaine a favorisé une poursuite de la détente des taux. Le rendement du 10 ans américain recule de 6 points de base (4.01% en fin de mois), tandis que le marché anticipe désormais une nouvelle baisse des taux directeurs par la Réserve fédérale lors de la réunion du 09 décembre prochain. En Europe, la tendance diverge : le Bund à 10 ans reprend 5 points de base pour atteindre 2,68%, tandis que l'OAT à 10 ans reste quasi stable sur le mois, le tout dans un contexte de spreads corporate invariablement faibles (BBB 4 ans en Euro autour des 75 points de base). Le marché continue d'anticiper une politique accommodante de la Fed, alors que la Banque centrale européenne maintient son statu quo, fidèle à sa stratégie « data dependent ».

Sur les marchés actions, la saison des publications trimestrielles s'est achevée, et le bilan montre une nouvelle fois un surplus de croissance des bénéfices du côté des USA versus l'Europe (+14.7% un an, au 3eme trimestre pour l'un, et +7.1% pour l'autre (Source LSEG). Le secteur technologique et les financières dominent (respectivement +29.9% et +25%). A noter, Google qui s'est distingué avec une progression de 10%, portée par l'annonce d'un contrat majeur avec Meta sur la fourniture de ses propres puces concurrentes à Nvidia. Un secteur technologique et de l'IA au sujet de toutes les attentions ou les investissements massifs et les niveaux record de capitaux alloués, alimentent les inquiétudes sur les sources de financement de ces derniers.

### Décembre 2025

Les marchés financiers ont clôturé l'année sur une note positive malgré un contexte macroéconomique contrasté. Au niveau mondial, on notera des gains notables en Europe (+2,68%), suivie par les émergents (+1,84% en euro et +3% en dollar), alors que la performance du marché américain a été en retrait (-1,07% en euro et +0,06% en dollar). Aux États-Unis, les inquiétudes liées à la valorisation élevée des grandes entreprises technologiques ainsi que le risque de bulle de l'IA n'ont pas totalement disparu en cette fin d'année, pesant sur un marché où le secteur technologique représente plus de 35% de l'indice.

Comme prévu, le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale a annoncé une nouvelle baisse de 25 points de base de ses principaux taux directeurs, désormais dans une fourchette comprise entre 3,5% et 3,75%. Les projections des membres de la Fed montrent un plus grand optimisme sur le front de la croissance en 2026 (2,3% contre 1,8% en septembre), ainsi qu'une résorption progressive du chômage. Jerome Powell est néanmoins resté prudent quant à la réunion de janvier et a indiqué surveiller de près l'inflation et le chômage élevés qui persistent. À noter également, aux États-Unis, la publication du PIB pour le troisième trimestre, qui a été de très bonne facture (+4,3% en glissement annuel, bien au-dessus du consensus). La BoE a elle aussi baissé ses taux à 3,75%, tandis que la BoJ, quant à elle, a relevé ses taux de 25 points de base à 0,75%, leur plus haut niveau depuis 1999.

Du côté obligataire, le rendement du 10 ans américain est en hausse de 15 points de base (4,16% en fin de mois). En Europe, même tendance, où le Bund progresse de 16 points de base pour atteindre 2,85%.

Code isin	Libellé	Performance 2025
FR001400RWF6	Equilibrium Infinity Global	4,61%
<a href="#">Indice composite (25%EURODN Index&amp;50%DMNE Index&amp;10%I33474EU Index&amp;15%LBEATREU Index)</a>		10,28%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HUGAU MONETERME I	628 261,38	564 625,70
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF ACC	490 615,22	322 211,81
SPDR SP 500 ESG LEADERS UCITS ETF	463 203,57	126 177,10
ISHARES MSCI WLD ESG SCREENE UCITS ETF USD ACC	279 069,09	290 367,58
SPDR MSCI WORLD UCITS ETF	286 766,18	97 500,61
HUGAU OBLI 3 5 3D	278 067,00	77 003,08
HUGAU OBLI 1-3 I	268 920,83	
AMUNDI SP 500 UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR C	150 710,94	82 480,00
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	106 556,34	108 885,16
AMUNDI MSCI EM ASIA UCITS ETF C	143 569,97	

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 125 377,84

- o Change à terme :
- o Future : 125 377,84
- o Options :
- o Swap :

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT**

Richelieu Invest sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Invest a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

## **POLITIQUE DE VOTE**

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

## **INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas un objectif d'investissement durable. Des informations sur les modalités de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent sur le site internet de la société de gestion, ainsi que dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La politique d'engagement actionnarial ainsi que le compte rendu annuel de l'engagement de la société de gestion, sont également disponibles sur son site Internet : [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

## **REGLEMENT SFDR**

### **Article 8 – au titre du SFDR**

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global de l'OPC est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La politique de rémunération de Richelieu Invest est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

### **Montants des rémunérations versées au titre de l'année 2025 :**

- Rémunération fixe brute 2025 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 758 902 €
  - o Dont 1 585 295 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT).
- Bonus brut versé en 2026 au titre de 2025 : 585 000 €
  - o Dont 544 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).
- Intéressement brut versé en 2026 au titre de 2025 : 215 532 €
  - o Dont 126 805 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT).

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

RICHELIEU INVEST  
1-3-5 Rue Paul Cézanne  
75008 PARIS  
[www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## Fonds Commun de Placement EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 14 mois et 23 jours clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 14 mois et 23 jours clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 9 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

 Date :  
2026.04.16  
11:08:16  
+02:00

Amaury Couplez  
Associé

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>328 258,60</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	328 258,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>2 159 946,23</b>
OPCVM	2 117 698,54
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	42 247,69
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	<b>246,92</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>2 488 451,75</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>2 584,92</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>240 214,49</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>242 799,41</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>2 731 251,16</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	2 564 502,27
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	157 131,78
<b>Capitaux propres I</b>	<b>2 721 634,05</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>2 721 634,05</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>246,92</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>246,92</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 908,89
Concours bancaires	4 461,30
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>9 370,19</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>2 731 251,16</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	1 247,53
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	37,41
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 284,94</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-170,33
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-170,33</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 114,61</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-33 597,90
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-33 597,90</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-32 483,29</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-29 331,11</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-61 814,40</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	25 448,04
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 302,55
Frais de recherche	-71,93
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>19 073,56</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>1 621,53</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>20 695,09</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	112 420,97
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	34,52
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>112 455,49</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>85 795,60</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>198 251,09</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>157 131,78</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence mentionné ci-dessous.

Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématiques d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés actions, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 40 % de l'actif net aux marchés obligataire.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2025
Actif net en EUR	2 721 634,05
Nombre de titres	25 647,390
Valeur liquidative unitaire	106,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,41

## **A2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 31 décembre 2025 a une durée exceptionnelle de 14 mois et 23 jours.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion <b>et frais de fonctionnement et autres services</b>	Actif net	Parts R : 2%
2	Frais indirects (Commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement et hors commissions de surperformance)	Actif net	1%
3	Commissions de mouvement	Néant	Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	15% de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence composé de 50% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap Net Return Index EUR, de 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return, de 10% Bloomberg Euro HY Corp 3-5 Years et de 15% Bloomberg EuroAgg Total Return, dividendes / coupons nets réinvestis. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL R	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 082 777,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-460 188,97
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-32 483,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	19 073,56
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	112 455,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>2 721 634,05</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	30 146,390	3 082 777,26
Parts rachetées durant l'exercice	-4 499,000	-460 188,97
Solde net des souscriptions/rachats	25 647,390	2 622 588,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 647,390	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL R FR001400RWF6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 721 634,05	25 647,390	106,11

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 FRANCE +/-	Pays 3 PAYS-BAS +/-	Pays 4 ALLEMAGNE +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	328,26	187,35	66,92	40,56	33,42	
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>328,26</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	240,21				240,21
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-4,46				-4,46
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>					<b>235,75</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	240,21						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-4,46						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>235,75</b>						

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	187,35				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	2,58				
Comptes financiers					
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-4,46				
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	125,38				
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>310,85</b>				

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>			

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p><b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b></p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>    Collatéral espèces</p> <p>    Dépôt de garantie espèces versé</p> <p><b>Opérations figurant au passif du bilan</b></p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>    Collatéral espèces</p>		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1829219390	Amundi Euro Stoxx Banks UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	56 152,76
LU1781541252	LYXOR CORE MSCI JAPAN DR	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	69 826,30
FR0007054358	Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	188 629,65
LU1681044480	AMUNDI MSCI EM ASIA UCITS ETF C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	155 563,18
LU1681049109	AMUNDI SP 500 UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	81 855,51
LU3047998896	BNP PARIBAS ESY BBG ERP DFNS	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	42 247,69
LU1932489690	CARMIGNAC PTF CREDIT F C	Carmignac Gestion	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	110 164,74
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	136 053,81
IE00BMWXKN31	HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG)	Fonds / Actions	Irlande	EUR	54 419,46
FR0010401075	HUGAU RENDEMENT C	HUGAU GESTION SAS	Fonds / Actions	France	EUR	105 520,80
FR0013267663	Hugau Moneterme I	HUGAU GESTION SAS	Fonds / Monétaire	France	EUR	66 270,34
FR0010613521	Hugau Obli 1-3 I	HUGAU GESTION SAS	Fonds / Obligations	France	EUR	272 039,30
FR0010731513	HUGAU OBLI 3 5 3D	HUGAU GESTION SAS	Fonds / Obligations	France	EUR	205 336,98
LU1834988864	Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Utilities UCITS ET	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	46 879,58
IE00BFY0GT14	SPDR MSCI World UCITS ETF	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Actions	Irlande	EUR	205 106,45
IE00BH4GPZ28	SPDR SP 500 ESG Leaders UCITS ETF	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Actions	Irlande	EUR	363 879,68
<b>Total</b>						<b>2 159 946,23</b>

### **C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### **C4. Exposition sur les prêts pour les OFS**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	2 528,84
	Coupons et dividendes en espèces	56,08
<b>Total des créances</b>		<b>2 584,92</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	4 908,89
<b>Total des dettes</b>		<b>4 908,89</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-2 323,97</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 597,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,99
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>-61 814,40</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>-61 814,40</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-61 814,40</b>

### Part EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>-61 814,40</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>-61 814,40</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-61 814,40</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	<b>-61 814,40</b>
<b>Total</b>	<b>-61 814,40</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>20 695,09</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>20 695,09</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>20 695,09</b>

## Part EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>20 695,09</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>20 695,09</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>20 695,09</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	20 695,09
<b>Total</b>	<b>20 695,09</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>328 258,60</b>	<b>12,06</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>328 258,60</b>	<b>12,06</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>39 415,95</b>	<b>1,45</b>
BANK OF AMERICA CORP	USD	414	19 387,80	0,71
JPMORGAN CHASE & CO	USD	73	20 028,15	0,74
<b>Boissons</b>			<b>8 035,97</b>	<b>0,30</b>
COCA-COLA CO/THE	USD	135	8 035,97	0,30
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>19 371,15</b>	<b>0,71</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	81	19 371,15	0,71
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>9 549,12</b>	<b>0,35</b>
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	294	9 549,12	0,35
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>20 395,21</b>	<b>0,75</b>
WALMART INC	USD	215	20 395,21	0,75
<b>Divertissement</b>			<b>14 369,96</b>	<b>0,53</b>
NETFLIX INC	USD	180	14 369,96	0,53
<b>Equipements électriques</b>			<b>18 087,30</b>	<b>0,66</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	77	18 087,30	0,66
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>50 641,60</b>	<b>1,85</b>
AIRBUS SE	EUR	93	18 451,20	0,66
RHEINMETALL AG	EUR	9	14 049,00	0,52
SAFRAN SA	EUR	61	18 141,40	0,67
<b>Logiciels</b>			<b>32 942,74</b>	<b>1,21</b>
MICROSOFT CORP	USD	80	32 942,74	1,21
<b>Machines</b>			<b>12 489,24</b>	<b>0,46</b>
VALLOUREC SA	EUR	796	12 489,24	0,46
<b>Médias et services interactifs</b>			<b>32 598,42</b>	<b>1,20</b>
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	58	32 598,42	1,20
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>8 654,04</b>	<b>0,32</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	54	8 654,04	0,32
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>41 857,91</b>	<b>1,54</b>
ASML HOLDING NV	EUR	24	22 113,60	0,81
BROADCOM INC	USD	67	19 744,31	0,73
<b>Vente par correspondance</b>			<b>19 849,99</b>	<b>0,73</b>
AMAZON.COM INC	USD	101	19 849,99	0,73
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>2 159 946,23</b>	<b>79,36</b>
<b>OPCVM</b>			<b>2 117 698,54</b>	<b>77,81</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>2 117 698,54</b>	<b>77,81</b>
Amundi Euro Stoxx Banks UCITS ETF Acc	EUR	174	56 152,76	2,06
AMUNDI MSCI EM ASIA UCITS ETF C	EUR	3 436	155 563,18	5,72

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI SP 500 UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR C	EUR	499	81 855,51	3,01
CARMIGNAC PTF CREDIT F C	EUR	707	110 164,74	4,05
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	999	136 053,81	5,00
HSBC HANG SENG TECH UCITS ETF	EUR	8 192	54 419,46	2,00
Hugau Moneterme I	EUR	0,522	66 270,34	2,43
Hugau Obli 1-3 I	EUR	169	272 039,30	10,00
HUGAU OBLI 3 5 3D	EUR	122	205 336,98	7,54
HUGAU RENDEMENT C	EUR	528	105 520,80	3,88
LYXOR CORE MSCI JAPAN DR	EUR	3 666	69 826,30	2,57
Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	EUR	2 915	188 629,65	6,93
Lyxor Index Fund - Lyxor Stoxx Europe 600 Utilities UCITS ET	EUR	521	46 879,58	1,72
SPDR MSCI World UCITS ETF	EUR	5 019	205 106,45	7,54
SPDR SP 500 ESG Leaders UCITS ETF	EUR	8 576	363 879,68	13,36
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</b>			<b>42 247,69</b>	<b>1,55</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>42 247,69</b>	<b>1,55</b>
BNP PARIBAS ESY BBG ERP DFNS	EUR	3 958	42 247,69	1,55
<b>Total</b>			<b>2 488 204,83</b>	<b>91,42</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 0326	1		-246,92	125 377,84
<b>Sous-total 1.</b>			<b>-246,92</b>	<b>125 377,84</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>			<b>-246,92</b>	<b>125 377,84</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 488 204,83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	-246,92
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	243 046,33
Autres passifs (-)	-9 370,19
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>2 721 634,05</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL R	EUR	25 647,390	106,11

## 6. ANNEXE(S)



## Objetif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : Equilibrium Infinity Global R  
Code ISIN : FR001400RWF6  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 12 juillet 2024 pour une durée de 99 ans.

**Objetif** : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap Net Return Index EUR (DMNE), de 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (EURODN), de 10% Bloomberg Euro HY Corp 3-5 Years (I33474EU) et de 15% Bloomberg EuroAgg Total Return (LBEATREU) (dividendes / coupons nets réinvestis).

Pour atteindre cet objectif et après la mise en oeuvre d'une analyse de thématiques d'investissement, la gestion privilégiera une exposition aux marchés actions, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 40 % de l'actif net aux marchés obligataire.

L'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le FCP sera exposé entre 60% et 110% de l'actif net aux actions et titres de capital émis par des émetteurs de capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros et de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 30 % de l'actif net. Les émetteurs de petite capitalisation boursière (inférieure à 5 milliards) seront limités à 20%. Le FCP sera exposé entre 0% et 40% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, et pourront intégralement relever de la catégorie de notation spéculative, titres plus risqués dits « high yield » dont une des notations est inférieure ou égale à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notations de notation des agences officielles, ou composites bloomberg ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Il en résulte une exposition maximale aux titres spéculatifs notés « high yield » de 40% de l'actif net. La sensibilité moyenne de la poche obligataire aux taux d'intérêt et au risque de crédit est comprise entre -2 et +8. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions, de taux, de crédit et de change. Le recours à ces instruments pourra amener le FCP à s'exposer jusqu'à 200% de l'actif net (soit jusqu'à 100 % de l'actif net en titres vifs et parts ou actions d'OPC et jusqu'à 100 % de l'actif net en instruments dérivés), et donc à amplifier les mouvements de marché à la hausse ou à la baisse, sans dépasser un risque global lié aux instruments financiers dérivés de 100% de l'actif net. Le FCP pourra enfin intervenir sur des instruments intégrant des dérivés, tels que les obligations convertibles. Les positions directes en devises autres que l'Euro pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP. L'exposition au risque de change sera au maximum de 100% de l'actif net du FCP.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs, destinée plus particulièrement à être commercialisée par des Distributeurs sélectionnés à cet effet par la société de gestion. Les U.S. persons ne sont pas autorisés à souscrire ou détenir directement des parts du FCP.

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6249 EUR	5923 EUR
	Rendement annuel moyen	-37,51 %	- 9,94 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8728 EUR	10476 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,72 %	0,93 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10766 EUR	14631 EUR
	Rendement annuel moyen	7,66 %	7,91 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	13524 EUR	18965 EUR
	Rendement annuel moyen	35,24 %	13,66 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/24 - 30/05/25].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/04/19 - 30/04/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/03/20 - 31/03/25].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	255 EUR	1963 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,55 %	2,75 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,66 % avant déduction des coûts et de 7,91 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,30 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	230 EUR
Coûts de transaction	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 15 % de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence composé de 50% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap Net Return Index EUR, de 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return, de 10% Bloomberg Euro HY Corp 3-5 Years et de 15% Bloomberg EuroAgg Total Return, dividendes / coupons nets réinvestis. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/equilibrium-infinity-global-r>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**La taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dénomination du produit :** Equilibrium Infinity Global  
**Identifiant de l'OPCVM :** 969500J9V5A352W87K66

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<p><input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b></p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p>	<p><input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b></p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p>
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds applique une stratégie de couverture d'analyse ESG. Le fonds cherche à sélectionner des fonds sous-jacents qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales et sera exposé à hauteur de 20% minimum de son actif net en investissements alignés sur les caractéristiques

**Les indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

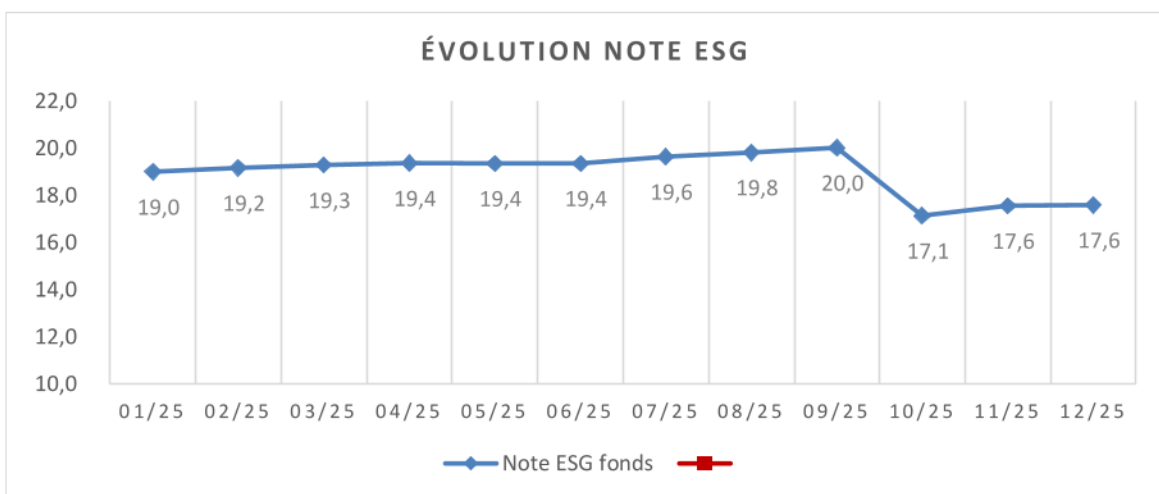
environnementales ou sociales. De plus pour la poche titres vifs, l'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du FCP, porte sur au moins 90% des instruments financiers suivants : actions de grande capitalisation, titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade (la dette souveraine émise par des pays développés). De plus sur au moins 75% des instruments financiers suivants : les autres actions et les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

En septembre 2024, Richelieu Invest effectue un changement de fournisseur de données Extra Financière. La notation ESG est le résultat de 25 indicateurs. Il représente le risk ESG d'un émetteur. Plus il est élevé, plus il y a un risque que l'émetteur ne puisse pas gérer ses impacts ESG.



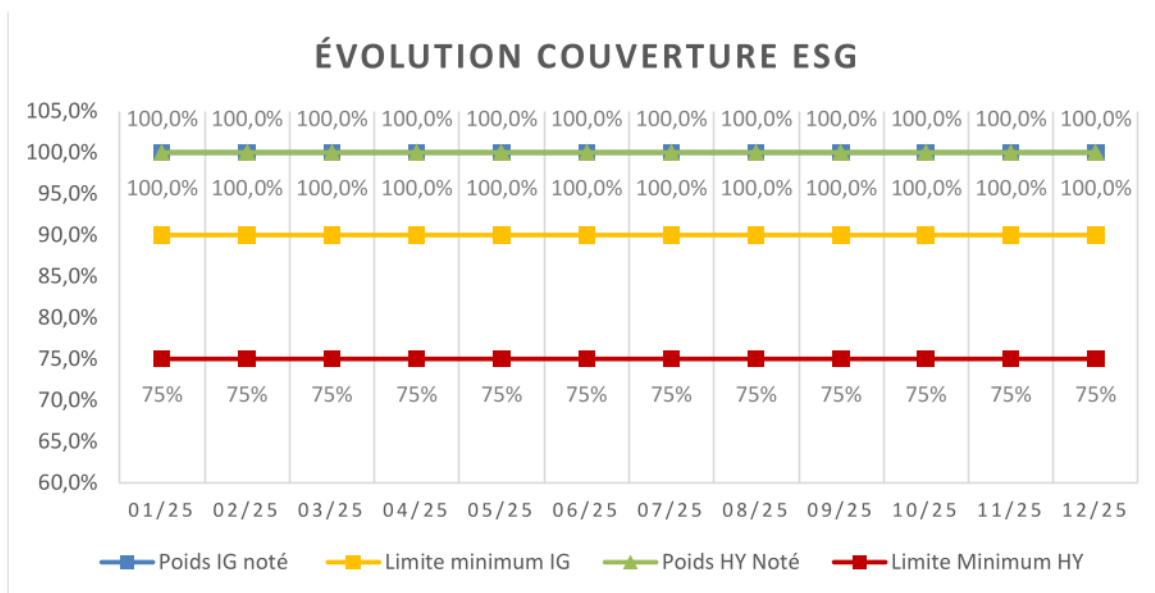
Ainsi, la notation moyenne du fonds doit être inférieure à celle de son univers pour être considéré comme meilleur.

Lors de la période de référence, la note ESG du fonds s'est améliorée à hauteur de 7.4%. La note ESG du fonds en janvier 2025 était de 19 contre 17.6 fin décembre 2024

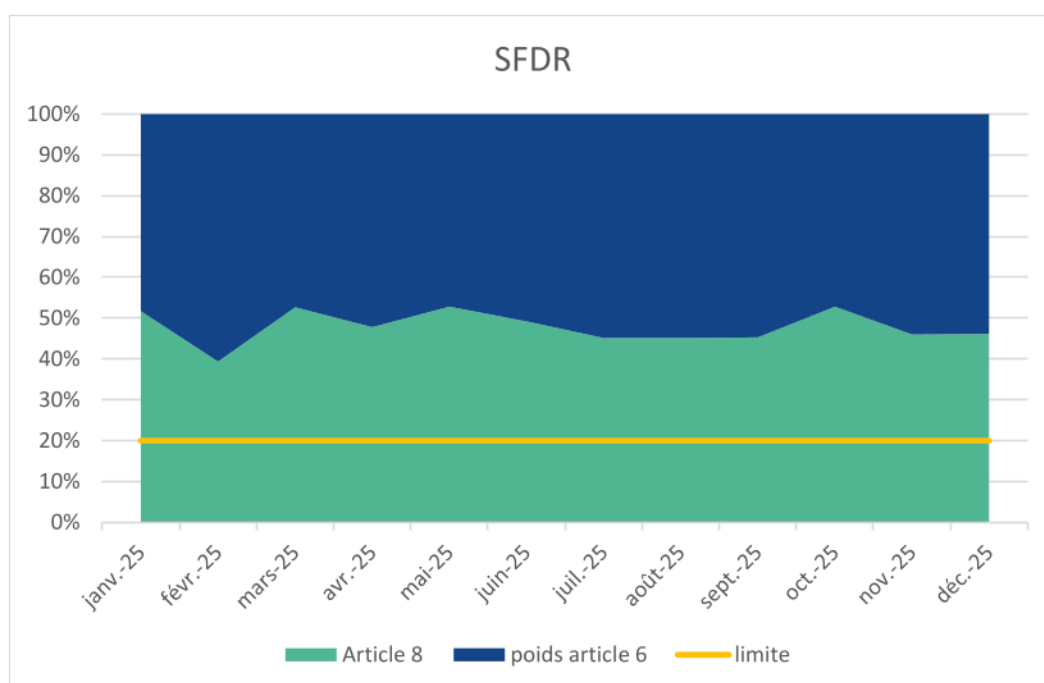


Le fonds doit suivre plusieurs contraintes extra-financière.

Couverture des titres vifs



### Couverture des fonds de fonds



De plus, en amont de chaque investissement, le fonds respecte la politique d'exclusions normatives définie par Richelieu Invest, en excluant les sociétés impliquées dans les armes controversées concernées par les conventions d'Oslo et d'Ottawa (armes à sous-munitions et mines anti-personnel) ainsi que les armes chimiques et les armes biologiques. De même, l'OPC respecte la politique d'exclusion des entreprises dont l'activité est liée au charbon thermique définie par Richelieu Invest.

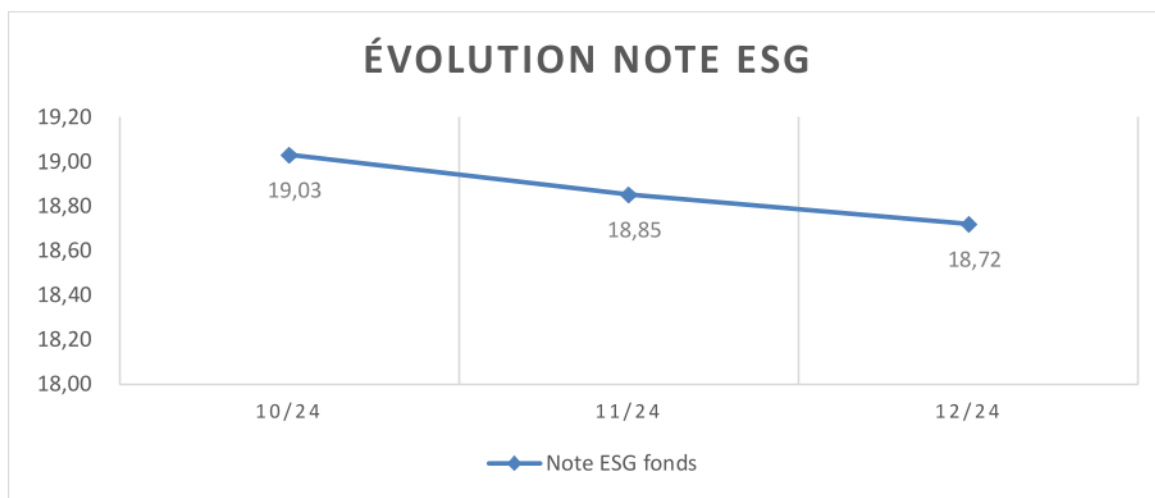
Aucun dépassement de ces contraintes a été détecté lors de la période de référence.

Date	couverture	Titres vifs	
		Armement	Charbon
janv-25	Ok	0,00%	0,00%
févr-25	Ok	0,00%	0,00%

mars-25	Ok	0,00%	0,00%
avr-25	Ok	0,00%	0,00%
mai-25	Ok	0,00%	0,00%
juin-25	Ok	0,00%	0,00%
juil-25	Ok	0,00%	0,00%
août-25	Ok	0,00%	0,00%
sept-25	Ok	0,00%	0,00%
oct-25	Ok	0,00%	0,00%
nov-25	Ok	0,00%	0,00%
déc-25	Ok	0,00%	0,00%

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le fonds a été créé le 27 juillet 2024. Le changement de fournisseur de données extra-financière a débuté en octobre 2024



Au cours de la période allant de Juillet 2024 à fin décembre 2024, le fonds a respecté les limites de couverture.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de référence. Cette question est Non Applicable.

— — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
LYXOR DJ EURO STOXX 50 EQUIT ETF	Divers	39,47%	Europe
HUGAU MONETERME I	Divers	35,19%	Europe
SPDR S&P 500 ESG Leaders UCITS ETF	Divers	20,22%	Etats-Unis
HUGAU OBLI 3-5	Divers	19,31%	Europe
SPDR MSCI World UCITS ETF	Divers	18,01%	Monde
HUGAU OBLI 1-3	Divers	15,43%	Europe
ISHARES MSCI WORLD ESG SCRND ETF	Divers	11,88%	Monde
AMUNDI MSCI EM ASIA UCITS ETF	Divers	10,40%	Emergent
AMUNDI S&P 500 EURO H UCITS ETF	Divers	9,42%	Etats-Unis
HUGAU RENDEMENT	Divers	8,09%	Europe
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED (I)	Divers	6,88%	Europe
AMUNDI MSCI JAPAN ETF	Divers	5,51%	Japon
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	Divers	5,27%	Europe
AMUNDI EURSTOXX BANK UCITS ETF	Finance	5,11%	Europe
CARMIGNAC PTF - CRD-F EUR C	Divers	3,99%	Europe

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
De 31/12/2024 au 31/12/2025

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds *EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL*, sur la période de référence de fin décembre 2024 à fin décembre 2025, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

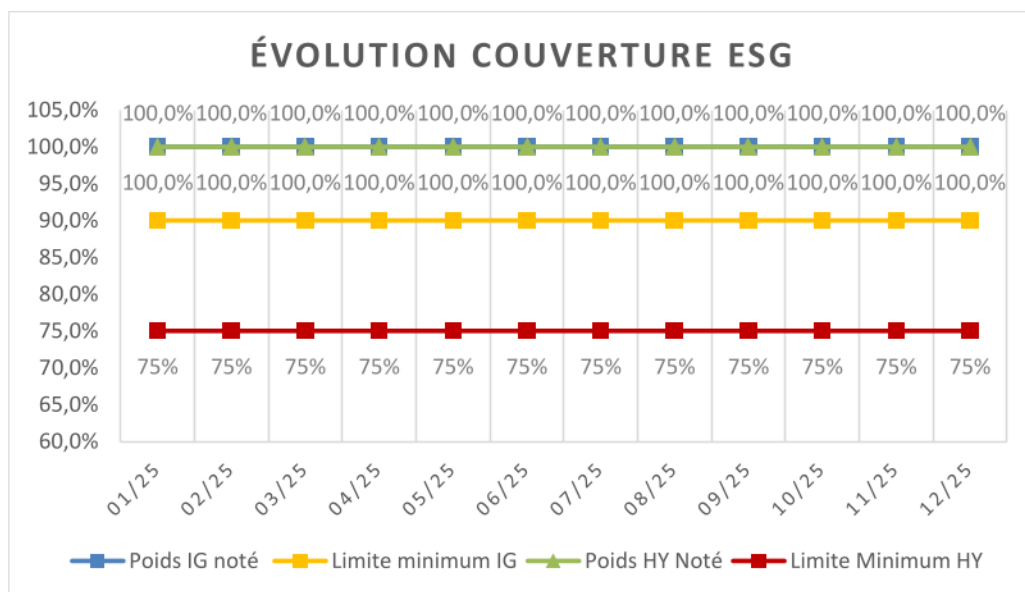
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

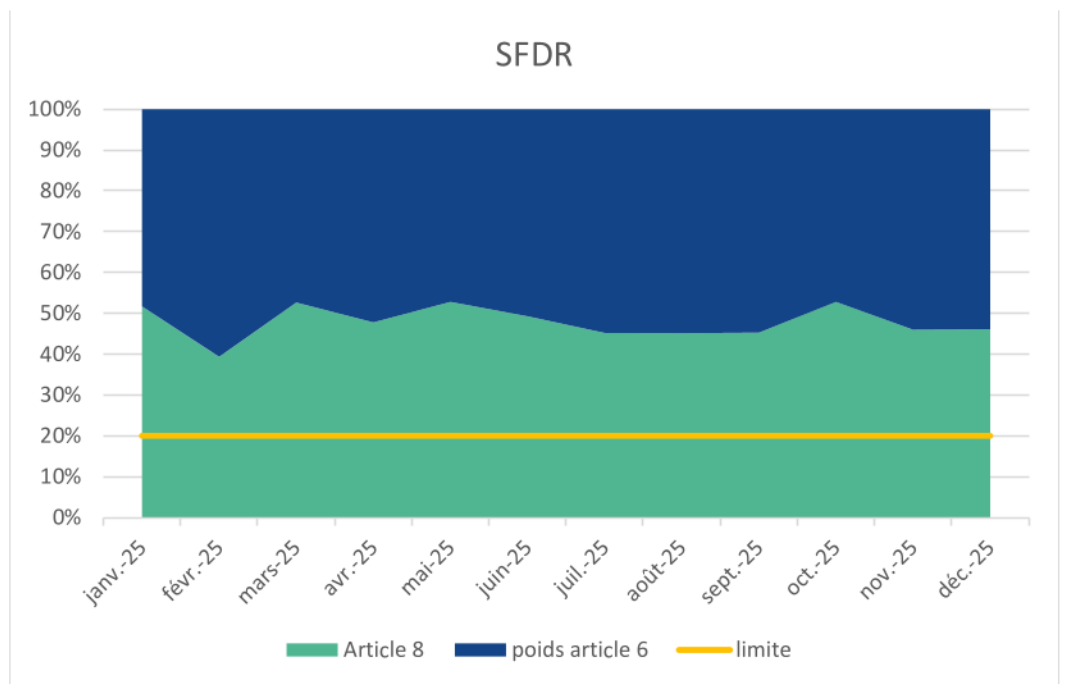
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

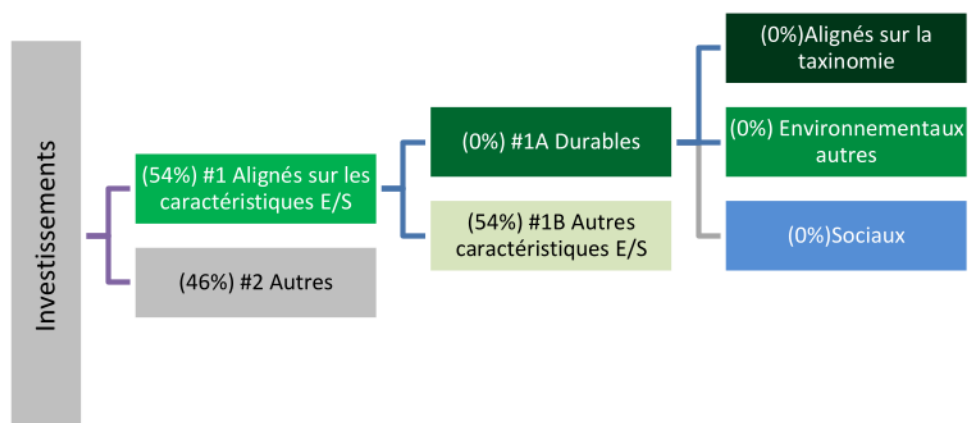
### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés. Le taux minimum de 20% de son actif net en investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales pour les OPC. De plus pour la poche titre vifs, l'analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du FCP, porte sur au moins 90% des instruments financiers suivants : actions de grande capitalisation, titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade (la dette souveraine émise par des pays développés). De plus sur au moins 75% des instruments financiers suivants : les autres actions et les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».





Au 31/12/2025, la proportion des actifs couverts par l'analyse extra-financière est de 59.3%. La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a été de 54.21% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds ne se limite à aucun

secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements dans des OPC ayant des secteurs d'activité divers, cette question est Non Applicable.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

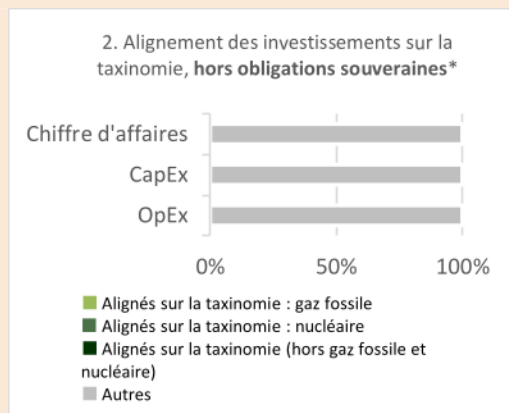
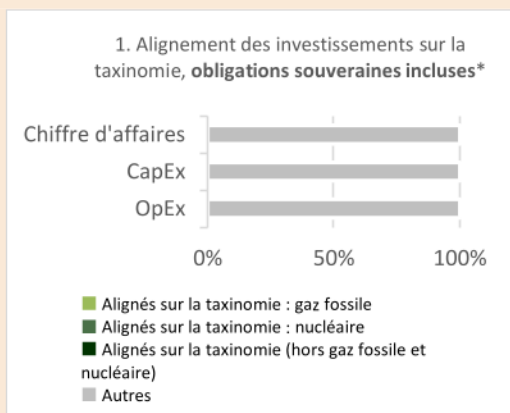
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissement alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 20% que le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. Au 31/12/2025, la part des actifs alignés avec les caractéristiques « #2 Autres inclut les investissements » par le produit financier a été de 46% de l'actif net.

---

contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxonomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Le fonds EQUILIBRIUM INFINITY GLOBAL n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. Cette question est Non Applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementale ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.